Bonjour à tous les responsables de club,

Quelques infos pratiques avant la rentrée :

- Licences : C'est désormais Patricia Viette-Bourlier qui sera votre correspondante

Ses coordonnées : 7 Champ Favier Tél 06 35 28 50 83

Route de Chalvet Mél <u>patricia.bourlier@laposte.fr</u>

**05200 EMBRUN** 

- Redevances simultanés permanents et fédéraux : Patricia Viette-Bourlier

Je vous rappelle qu'à partir de septembre, l'ensemble des redevances (Fédé et Comité) doit être versé au Comité, qui reversera sa part à la Fédé. Voici la copie du message de Marie-Odile Panau que vous avez reçu le 27 juin dernier

"Le CA du 23 juin dernier a validé un nouveau principe de paiement pour les redevances sur les simultanés permanents et fédéraux.

Il est calqué sur le principe de paiement des licences : les clubs enverront chaque quadrimestre la totalité de leur redevance à leur comité, et le comité reversera ensuite la part fédérale. Cela aura pour conséquence que les clubs ne feront plus qu'un seul paiement au comité, au lieu de deux précédemment (comité et fédé).

Ce principe sera appliqué dès septembre 2019, donc sur la période mai-août actuellement en cours. Ce nouveau fonctionnement sera signalé sur la feuille des "Tarifs fédéraux" que vous recevrez avec les documents de rentrée.

Je vous remercie d'en prendre bonne note et vous souhaite un bel été"

- Redevances tournois : inchangé, part Comité au Comité : Laurent
- Redevances phases et tournois simultanés : Laurent

Pour les licences et redevances <u>des simultanés</u>, envoi des chèques à Patricia, ou virements à Laurent. <u>(IBAN : FR76 1390 6000 5327 7630 1300 009)</u>

Merci, quel que soit le choix du paiement, de l'accompagner du motif du versement, et d'en informer Patricia. N'hésitez pas à appeler l'un d'entre nous si problème, la fiche redevances (onglet Comité sur le site) sera mise à jour dès la rentrée.

Passez un bon été, n'oubliez pas le CA le 14 septembre.

Gisèle